

CHSCT extraordinaire du 21 avril 2017

A l'ouverture des échanges, le CHSCT interpelle la présidente sur le non envoi en amont de la réunion, des documents nécessaires aux points à traiter et des conséquences possibles sur la tenue du CHSCT. La présidente s'engage à respecter la transmission des documents en amont pour les prochains CHSCT.

ELABORATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CHSCT (obligation définie par la loi Rebsamen de 08/2015)

Les élus se sont réunis et ont travaillé de concert jusqu'à l'article 7. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à élaboration définitive, négociation avec la direction et vote du CHSCT sur adoption ou non.

BILAN DU CRAA (Comité Régional d'Analyse des Agressions) de l'année écoulée et point sur les actions mises en œuvre :

Pas de bilan réalisé ce jour, la raison invoquée : restructuration du service et nouveau directeur sécurité nommé ! De plus, le devenir de cette commission reste incertaine en raison de l'harmonisation nécessaire sur les 3 ex régions (la fusion remonte à 1an et demi !), le CRAA n'existant pas en Limousin et Aquitaine.

Vos élus SNU ont dénoncé ce manquement : il n'est pas acceptable de n'avoir aucune information sur l'analyse des fiches agression et des actions et /ou préconisations entreprises.

Pour 2017 : les fiches s'accumulent (40 à ce jour) et aucune analyse n'est engagée. Au-delà des statistiques, les agents attendent des réponses sur « quelle réaction à la situation » ? « Qu'est ce qui a amené à la situation » ? « Quelles préconisations pour améliorer, voire prévenir... » ?

La présidente s'engage à donner une réponse sous 15 jours quant à la continuité de la commission CRAA ou non.

POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE « Conforter le rôle central de l'agence de proximité » : Intégration des personnels des A2S dans les agences de proximité.

Les décisions ont été prises pour psychologues, assistantes techniques.

Des courriers de positionnement sur un établissement à date du 1^{er} mai ou 1^{er} juin ont été remis aux personnes concernées. Il n'y aura pas d'avenant à signer.

14 postes de psychologues sont en diffusion sur la région Nouvelle Aquitaine

Les équipes CSP et MRS ne bougent pas pour l'instant et leur rattachement à une agence se fera en fonction des possibilités immobilières...

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS IMMOBILIERS :

Adaptation des locaux d'Aytré : Le rez de jardin sera vidé (plus aucun espace de travail) pour regrouper les services contentieux et TCI sous couvert d' seul responsable de service au rez de chaussée.

Seul le service courrier sera maintenu au rez de jardin : Le SNU a émis une alerte sur le travail isolé de ce service rendu possible de fait par cet « aménagement ».

BEL AIR : Le projet serait bouclé, les plans ont été présentés aux équipes. La DG a donné « le feu vert ». La date de déménagement dans les locaux provisoires n'a pas été communiquée à l'instance. La durée des travaux pour le site actuel de la Rochelle Bel Air serait de 9 mois. Le CHSCT attend la transmission des plans et le dossier technique sur l'amiante demandé à plusieurs reprises.

THOUARS : Les travaux ont débuté semaine 15. Livraison locaux fin 11/début 12 2017. Entrée dans le site prévue en janvier 2018.

BRESSUIRE : Après « péripéties » diverses sur ce dossier : terrain choisi, déchets, sol sismique... un projet a été travaillé et va être envoyé à la DG pour étude et accord...ou non.

MESURES A PRENDRE EN CAS DE MALAISE :

Règle : allonger la personne au sol en position latérale de sécurité. Utiliser couverture de survie qui se trouve (normalement) dans l'armoire à pharmacie.

L'appel à secours (pompiers ou samu) doit être fait le plus rapidement possible.

Si les secours ne veulent pas se déplacer, une ambulance doit être appelée. Aucun membre du personnel (agent et/ou encadrant) ne doit prendre en charge la personne pour la raccompagner.

Le tableau « consignes d'urgence » qui indique le nom des personnes de l'agence « sauveteur secouriste du travail » doit être à jour sur les sites.

Prochain CHSCT : le 19 mai 2017

Vous souhaitez en savoir plus, contactez vos élus SNU :

Martine Lemoine

Florence Sol

Valérie Favreau